

Déclaration de M. Edgar Faure, Ministre de l'Education Nationale. Assemblée Nationale, 24 juillet 1968.

Numéro d'inventaire : 1979.32846

Auteur(s) : Edgar Faure

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Institut Pédagogique National

Imprimeur : Imprimerie Nationale

Date de création : 1968

Inscriptions :

• ex-libris : "Mme Charron" ?

Description : Brochure collée dans couverture cartonnée.

Mesures : hauteur : 209 mm ; largeur : 179 mm

Notes : Déclaration de M. Edgar Faure, Ministre de l'Education Nationale à l'Assemblée Nationale, le 24 juillet 1968. Partant du constat du malaise du système, mis en valeur par les événements de mai 68, Edgar Faure propose des pistes de réflexion visant à réformer l'Education Nationale. Insérée à l'intérieur, une carte comportant le texte suivant : "Avec les compliments du Ministre de l'Education Nationale".

Mots-clés : Conception et politiques éducatives

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 71

Sommaire : Sommaire, introduction

M. Faure

DÉCLARATION

de

M. Edgar FAURE

Ministre
de l'Éducation Nationale

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juillet 1968

I. — L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Je vous parlerai d'abord de l'enseignement supérieur, en premier lieu de la rentrée, en second lieu de la rénovation.

A. LE PROBLEME DE LA RENTREE

Nous vivons dans le quotidien et le problème de la rentrée est angoissant. Nous avons vécu, depuis une décennie, dans la fascination de la croissance du nombre des étudiants. **Nous avons consenti des efforts considérables qui pourraient quelquefois être traités avec plus de justice.**

Les gouvernements qui ont précédé le vôtre, monsieur le Premier ministre, les ministres auxquels j'ai l'honneur de succéder ont accompli une œuvre considérable au cours de ces dix dernières années pour porter en France le nombre des étudiants à plus du double de celui que l'on trouve en Allemagne, en Angleterre ou en Italie.

Des efforts considérables ont été accomplis pour accroître le nombre des étudiants

Les dirigeants politiques de notre pays n'ont pas agi ainsi pour se faire la vie plus facile — s'il y avait deux fois

moins d'étudiants, ils feraient deux fois moins de bruit — mais ils ont accompli leur devoir. Aujourd'hui, non seulement cette progression va se poursuivre, mais nous sommes à l'instant d'un véritable bond.

Le nombre des étudiants va encore croître

Le baccalauréat, passé dans les conditions un peu originales que vous savez, obtient des résultats élevés : à la première session, 65,8 % contre 40,9 % l'année dernière. Les résultats de la seconde session, même s'ils ne parviennent pas à une pareille épiphanie, ne pourront pas renverser la tendance. Mais ne nous effrayons pas. J'ai eu la curiosité de constater l'évolution des pourcentages depuis un certain nombre d'années : entre 1920 et 1930, le pourcentage était de 70 %. En 1960, année exceptionnelle, qui a comporté trois sessions — on ne peut pas tout faire tous les ans — il a été de 75 %. En 1943, année très exceptionnelle aussi, il avait atteint 80 %. Prenons donc ce pourcentage et tirons-en les conséquences. Le nombre des étudiants atteignait 500 000 l'an passé. Mes services évaluent l'accroissement de ce chiffre à la prochaine rentrée à plus de 80 000 dont au moins 15 000 dans la région parisienne, selon des prévisions qui comportent nécessairement une marge d'approximation.

Le Gouvernement est résolu à assurer la rentrée

Que doit faire le Gouvernement ? Il doit assurer la rentrée. Il y est résolu. En ce qui concerne les années autres que la première, il convient naturellement que les examens soient passés, même si l'on estime — et je le pense — que des réformes importantes doivent être apportées aux examens — et nous verrons que dans une perspective d'ensemble la conception même d'examen peut être essentiellement révisée.